

Quelques éléments de l'histoire des Sœurs de l'Union Saint François de Sales

1672 2018

Depuis les petites fondations des origines dans plusieurs villages aveyronnais en date de la deuxième partie du 17^{ème} siècle, où la vie religieuse apostolique faisait ses premiers pas, plus de trois siècles ont passé.... Au départ, Les Filles du travail manuel, regroupées en Associations, puis en Congrégation ont œuvré dans le domaine de l'éducation et de la santé, avec comme désir profond « L'amour de Dieu » à transmettre par la vie de travail, de prière et d'engagement paroissial... Simplicité, proximité, union à Dieu sont des maîtres-mots chers à St François de Sales. « Les Filles du travail » et plus tard les « Sœurs de l'Union » s'appliqueront à les mettre en pratique...

Tout au long du 19^{ème} siècle ainsi qu'au 20^{ème} des regroupements de communautés se réalisent... La dernière union date de 1959. Les trois Congrégations qui s'unissent prennent le nom de "**Union Saint François de Sales**".

Après le Concile Vatican II, la Congrégation, en réponse à la demande de l'Eglise, prépare de nouvelles Constitutions. Le 7 juin 1986, Mgr Bourrat, souligne dans le décret d'approbation : « *Des Filles du travail aux « Sœurs de l'Union », le fil conducteur n'a pas cassé. Il s'est au cours des décennies, orienté vers une pleine vie religieuse ecclésiale, tout en gardant son caractère de départ très lié à la vie ordinaire des hommes, à la vie de travail en particulier...* »

Le désir que « Le fil conducteur » ne casse pas, le désir, "dans le sillage de nos sœurs fondatrices" de poursuivre avec d'autres la mise en œuvre du charisme de la Congrégation, ainsi que les décisions des chapitres (1995, 1999) ont conduit les responsables à initier des recherches de regroupement auprès d'autres Congrégations... Un travail de collaboration durant 7 ans avec quatre Congrégations des diocèses d'Angers et Nantes, a permis d'établir des liens de connaissance, d'entraide, de spiritualité ... dans le respect de la vie propre à chaque Congrégation... L'histoire a voulu que ces chemins divergent lors de chapitres de Congrégation...

Le chemin de collaboration, appelé « Chemin de confiance », poursuivi par nos deux Congrégations, avec pour nous, une ouverture à l'international, était plus adapté à notre réalité démographique et à notre nombre. Les échanges se sont intensifiés. Les moyens mis en œuvre par toutes nous ont guidé vers la décision, au Chapitre de 2011, de demander l'Agrégation aux Sœurs de Sainte Marie. Cette demande reçoit une réponse favorable. La Convention d'Agrégation signée pour trois ans, le 8 mai 2012, sera renouvelée fin avril 2015.

Avec courage et dynamisme, les sœurs des deux Congrégations actualisent concrètement la finalité de l'Agrégation inscrite dans la Convention : « Acquérir la connaissance mutuelle entre les sœurs des deux Congrégations, partager et actualiser nos charismes, permettre une meilleure qualité de présence dans le service apostolique, promouvoir le soutien spirituel, l'ouverture à l'internationalité, la collaboration avec les laïcs dans la mission pour « *Contribuer à la vitalité de nos Eglises locales et à la nouvelle évangélisation du monde* ». Quelques réalisations : retraites, invitations, inter-conseils, vacances, trois communautés inter-congrégations : Beaupreau, Vic /Cère, La Primaube. La simplicité de relation, le respect et la confiance ont grandi entre les sœurs, les communautés et les Conseils des deux Congrégations.

A son Chapitre de 2015, l'Union St François de Sales voit ses forces diminuer, la non-possibilité de renouvellement des personnes pour assumer la charge du gouvernement. Cependant, elle désire vivre ses « miettes de vie » dans la fidélité à l'Evangile, répondre à l'invitation du Pape François de se soutenir et de collaborer entre Instituts, répondre à l'appel de « Choisir la Vie » en continuant le « Chemin » initié depuis près de 20 ans avec les Sœurs de Sainte Marie..

En s'appuyant sur les éléments qui rapprochent les deux Congrégations : origines en milieu rural, à deux époques différentes, reconnaissance par les Eglises locales : toutes deux sont de droit diocésain, spiritualité avec une source commune St François de Sales, similitude du mode de vie des communautés et de l'approche de la mission apostolique : la proximité, l'accueil, l'insertions paroissiales, le chapitre décide d'engager un processus de fusion. La demande est transmise à la Supérieure Générale des Sœurs Sainte Marie en novembre 2016. La réponse positive est donnée à leur Chapitre de 2017.

Constituer le dossier de fusion, aller le déposer à Rome, au cœur de notre Eglise, recevoir en cadeau une rencontre brève avec le Pape François est une joie et un bel encouragement à poursuivre la route ensemble sous le souffle de l'Esprit. Attente plus longue que prévue du décret... Mais clin d'œil de Marie, nous le recevons le 9 avril en la fête de l'Annonciation et il est daté du jour de Pâques.

Que le chemin parcouru courageusement avec doutes, peurs, souffrances, mais aussi dans la réciprocité, le respect et la confiance durant ces années soit et demeure **chemin de vie et d'Espérance**.

A l'écoute de Saint François de Sales

**« Tenez votre cœur au large, et pourvu que l'amour de Dieu
soit votre désir et sa gloire votre prétention,
vivez toujours joyeuse et courageuse. »** *St François de Sales*

**Extraits de l'introduction de Sœur Anne-Marie Gladin, Supérieure Générale, à la
Célébration de la Fusion le 31 mai 2018 à Rodez**